



## Qui doit contacter le huissier ? moi ou mon avocate

-----  
Par Kas

Bonjour tout le monde,

Dans une affaire pénal j'ai gagné une somme d'argent comme dommage et intérêt, et cela depuis l'année dernier (Jugement d'Avril 2022), mais jusqu'à aujourd'hui mon avocate n'a rien fait pour récupérer cette argent !

Merci de éclaircir l'idée et la procédure

Bonne journée

-----  
Par Nihilscio

Bonjour,

Tout dépend de ce qui est entendu avec votre avocate. S'il est entendu que sa mission continue, elle doit faire le nécessaire pour le recouvrement de ces dommages et intérêts. Si sa mission est terminée, elle n'a plus rien à faire et vous devez mandater vous-même un commissaire de justice, ce que de toute façon devrait faire l'avocate si elle continuait à intervenir.

-----  
Par Kas

Merci beaucoup Nihilscio pour votre réponse,  
un commissaire de justice c'est un huissier de justice ?  
combien ça coute ?

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,

Vous trouverez ces informations sur ce lien :

[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F32973]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F32973  
[/url]

-----  
Par Zénas Nomikos

Bonjour,

voici : [url=https://www.fondsdegarantie.fr/sarvi/]https://www.fondsdegarantie.fr/sarvi[/url]

-----  
Par Kas

yapasdequoi  
Merci beaucoup pour votre réponse.

-----  
Par Kas

Zénas Nomikos  
Merci beaucoup pour votre réponse.